

Taiwan Info est une agence officielle du Ministère de l'Information de la République de Chine.

1 500 relais de téléphonie mobile démantelés

Mardi 6 novembre 2007

L'année dernière, à la suite de nombreuses plaintes de personnes et associations dénonçant un risque sanitaire potentiel, la Commission Nationale des Communications (NCC) avait promis qu'environ 1 500 relais de téléphonie mobile situés trop près d'établissements scolaires ou d'immeubles résidentiels seraient retirés d'ici la fin de 2007.

L'objectif est déjà presque atteint, a indiqué hier le président de la NCC, Su Yeong-chin.

A la fin octobre, sous la pression de la NCC, les opérateurs avaient procédé au démantèlement de 1 472 de ces antennes controversées, a-t-il précisé, et à l'avenir, la commission s'efforcera de convaincre ceux-ci de restreindre le nombre de leurs relais et de les placer au sommet de bâtiments publics plutôt que privés.

Selon une enquête menée par la commission, il y avait l'année dernière à Taiwan 26 000 relais de téléphonie mobile pour la norme 2G, 6 500 pour la norme 3G et 16 000 pour la norme PHS. La couverture existante serait cinq fois supérieure aux besoins.

Complément au Communiqué (Source Agence de Presse China Post) :

Les quartiers résidentiels et les écoles ne doivent pas être exposés aux risques des irradiations émises par les antennes relais car elles pourraient provoquer des cancers, des fausses couches, des maladies du système nerveux, et pourraient même conduire les gens à se suicider, a déclaré le législateur gouvernemental, en faisant valoir que les stations de base doivent être déplacées hors de ces zones, car les études montrent que les niveaux des irradiations de ces installations à Taipei dans le nord et à Tainan dans le sud dépassent maintenant le niveau du raisonnable.





06 11 2007

Taiwan met en œuvre pour la première fois au monde l'application du Principe de Précaution concernant les risques sanitaires potentiels à l'encontre des sites de stations de bases d'antennes relais de téléphonie mobile implantés près des écoles et zones résidentielles.

<u>Après Israël</u>, c'est en quelques jours la deuxième information importante mondiale concernant le déploiement des sites de bases d'antennes relais de téléphonie mobile.

Next-up demande au Dr Margaret CHAN, Directrice Générale de l'OMS et au Dr Emilie van Deventer, directrice du projet sur les CEM à l'OMS la diffusion immédiate d'une résolution de directives de recommandations aux gouvernements destinée à assainir la situation sanitaire générée par l'installation des sites d'antennes relais de téléphonie mobile.

Par la présente, Next-up réitère à l'OMS <u>sa demande d'entrevue en date du 4 octobre 2006</u> des principaux représentants des ONG Françaises.

Serge Sargentini Next-up organisation.